

Comité de concertation
du crématorium de Kerléto

Charte de déontologie

Par voie délibérative, le Conseil Municipal de la ville de Lorient, a décidé, en date du 20 décembre 2018, la création d'un comité de concertation au crématorium de Kerléto. Ce comité a une vocation consultative.

Pour vous assurer d'un parfait accompagnement, nous avons créé cette charte qui énumère précisément nos engagements.

I

L'accueil des familles

Un accueil de qualité,
une égalité d'accès

II

Le cérémonial, l'accompagnement du défunt

Des cérémonies dans la dignité
Des cérémonies personnalisées,
ayant pour objectif l'aide à
l'accompagnement du deuil.

III

La réglementation

S'agissant d'un service public,
être assurés d'une prestation
respectueuse de la
réglementation.

L'Association Crémaliste du Morbihan



Accompagnement Soins Palliatifs 56 Lorient



Échange et Partage Deuil



Nadyne Duriez, adjointe à l'administration générale
de la Ville de Lorient



Karine Mollo, Adjointe à l'Action sociale,
solidarité et accessibilité



Le CCAS de la Ville de Lorient



Le responsable du crématorium



La responsable des services funéraires



Le crématorium de Lorient, le service public.